

var Prestations techniques prénatales, selon le domicile (*Atlas*)

Description	Moyenne des prestations techniques prénatales précédant un accouchement ayant eu lieu pendant l'année civile. Il s'agit des : <ul style="list-style-type: none">• échographies ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédent l'accouchement,• procédures obstétricales invasives ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédent l'accouchement,• cardiotocographies ayant eu lieu au cours d'une période de 15 jours précédent l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur le domicile de la bénéficiaire. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires, selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée et selon le type de prestation technique.	Code	cube_007_005a_At
<i>Codification</i>	Nombre moyen	Variable(s) source(s)	<ul style="list-style-type: none"> • SS00020-Code nomenclature • PP0025-Domicile
<i>Remarques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les accouchements sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651). • Les prestations techniques sont identifiées à l'aide des codes nomenclature suivants : • échographies : 460250, 460261, 460515, 460526, 460530, 460541, 460552, 460563, 460832, 460843, 461731, 461742, 461753, 461764, 461775, 461786, 461790, 461801, 461812, 461823, 461834, 461845, 468731, 468742, 468753, 468764, 468775, 468786, 468790, 468801, 468812, 468823, 468834, 468845, 469291, 469302, 469490, 469501, 469593, 469604, 469895, 469906, 469910, 469921, 469932, 469943, • procédures obstétricales invasives : 432353, 432364, • cardiotocographies : 424056, 424060. • Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3). • Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement. • Les chiffres par entité géographique sont basés sur le domicile de la bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. Si le domicile est inconnu à cette date, ils sont alors basés sur le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu sont uniquement comptabilisées au niveau national. • Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions flamande, wallonne et bruxelloise. 	Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> • cube_007_005b-Prestations prénatales techniques, par hôpital • cube_007_001a_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, selon le domicile • cube_007_003a-Contacts prénatuaux avec un prestataire de soins, selon le domicile • cube_007_004a-Détection prénatale diabète de grossesse, selon le domicile • cube_007_006b-Césariennes par hôpital • cube_007_007a-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, selon le domicile • cube_007_008a-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, selon le domicile • cube_007_009a-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, selon le domicile
<i>Fréquence et timing de la mise à jour</i>	les statistiques de l'année civile -2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.	Mots clés	Prestations de soins de santé
<i>Le plus petit niveau géographique disponible</i>	: commune		
<i>Méthode de calcul</i>	Nombre de prestations techniques prénatales précédant un accouchement durant l'année civile (280 jours pour les échographies prénatales et les procédures obstétricales invasives et 15 jours pour les cardiotocographies) / Nombre d'accouchements attestés au cours de l'année civile		
Disponible	2006		

Dimensions

- [Catégorie d'âge](#)
- [Type de prestation technique](#)
- [Intervention majorée](#)

Référence recommandée

IMA_AIM (23/12/2025), cube_007_005a, [Atlas IMA_AIM \(accessed on 15/02/2026\)](#)

Dernière mise à jour des métadonnées

23/12/2025